

# Convocation adressée aux membres du Comité Syndical

le 06/02/2025

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine **réunion du Comité du SDEHG** qui se déroulera le :

**Mercredi 12 février 2025 à 14h00**

**à distance par visioconférence**

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Afin de faciliter l'identification des participants, vous êtes invité(e) à vous connecter le jour J **à partir de 13h30**.

**Pensez à bien saisir votre NOM et votre PRÉNOM afin de faciliter l'identification des participants.**

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Procès-verbal du Comité Syndical du 13 novembre 2024
3. Aide exceptionnelle de soutien aux victimes du cyclone Chido à Mayotte
4. Débat d'orientations budgétaires pour 2025 et mise à jour du règlement d'intervention du SDEHG
5. Débat d'orientations budgétaires pour 2025 – Budget annexe réseaux de chaleur
6. Compte-rendu des délégations du Comité
7. Questions diverses

La note explicative de synthèse sur les points inscrits à l'ordre du jour est à votre disposition [en cliquant ici](#).

**J'attire de nouveau votre attention sur l'importance de votre participation à ces séances et vous rappelle que les procurations données ne sont pas comptabilisées dans le calcul du quorum.**

En cas d'impossibilité de participer à cette séance, vous pouvez donner [procuration](#) pour vote à un autre membre du Comité ([voir la liste des membres](#)). Les procurations pour vote doivent être transmises par mail à [sandra.moulier@sdehg.fr](mailto:sandra.moulier@sdehg.fr) au plus tard 48 heures avant la séance.

Je vous invite à lire attentivement le [Guide du participant aux visioconférences du SDEHG](#) qui précise toutes les informations utiles et les gestes à adopter pour le bon déroulement d'une réunion à distance.

La solution technique retenue pour la tenue de cette séance à distance par visioconférence est l'application Microsoft Teams. La participation à cette séance par visioconférence peut être réalisée avec un smartphone ou une tablette ou un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone et disposant d'une connexion internet.

**En cas de difficulté, je vous invite à contacter les services du SDEHG au 05.34.31.15.00.**

Comptant sur votre participation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**Thierry SUAUD**

Président du SDEHG

